



Déclaration liminaire de la FSU – CTSD du 11 février 2021

Monsieur le DASEN,

Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

La crise sanitaire qui frappe notre pays depuis un an est malheureusement toujours bien présente. Elle a mis en lumière la nécessité d'un service public de qualité, renforcé, dans lequel l'Etat doit urgemment investir. Le plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé ne concernera au final que les entreprises. Rien pour les services publics ! Le gouvernement a beau multiplier les Segur, Grenelle et autres Beauvau, les agents de la fonction publique, tout comme les usagers ne sont pas dupes ! Le monde d'après est bien semblable au monde d'avant, et pour cette raison la colère gronde. Elle s'est exprimée dans la rue le 4 février dernier.

Dans les écoles, les personnels sont à bout. Epuisés d'un an de gestion de crise où les protocoles se succèdent, où les ordres précèdent les contre-ordres sans que rien n'ait de sens :

- L'école aura été facultative avant de redevenir obligatoire, mais avec l'autorisation de « s'auto-confiner » avant les vacances de Noël ;
- Les masques pour les élèves sont devenus obligatoires à la veille d'une rentrée alors qu'il en avait toujours été hors de question jusque-là ;
- Le mètre de distance a laissé place au mètre latéral, puis aux deux mètres entre les classes mais uniquement à la cantine ;
- Quant aux règles en vigueur pour une fermeture de classe ou d'école, qui peut dire ce qu'il en est exactement ?

Et ce sont les enseignant-es, et les directions d'écoles en premier lieu, qui doivent expliquer, justifier ces mesures auprès des familles, parfois virulentes. Les professionnels de l'éducation en sont réduits à devoir écouter les chaînes d'information continue pour avoir les instructions, quel mépris envers le service public d'éducation et ses agents. Nous sommes face à une crise, cela nécessite anticipation, préparation, dialogue. L'Ecole est aujourd'hui encore ouverte uniquement car ses personnels la portent à bout de bras, bien souvent au détriment de leur propre santé.

C'est dans ce contexte particulièrement anxiogène que le ministre choisit d'accélérer ses réformes. Réforme du CAPPEI, du CAFIPEMF, de la formation initiale, méthode de lecture LEGO, remise en cause des programmes de la maternelle, et réforme de l'Education Prioritaire, tout y est ! L'entrée en vigueur de l'expérimentation sur les CLA à la rentrée prochaine, attribuant quelques moyens à certaines écoles uniquement, sous forme de contractualisation, n'est pas la réponse appropriée aux difficultés scolaires accentuées par la crise économique et sociale que nous traversons. La FSU demande une politique nationale de l'Education Prioritaire, afin que chaque élève, d'où qu'il soit, bénéficie de l'enseignement qui lui permettra de développer toutes ses compétences. Il y a un enjeu pour la société de demain, c'est le sens de l'appel lancé par la FSU suite aux états généraux qu'elle a tenus.

Dans ce contexte, la charge de travail des directions d'écoles est démultipliée. A l'allègement des tâches toujours absent, s'ajoutent de nouveaux gestes professionnels jusqu'à présent inconnus : signalement à France Connect, établissement de listes de cas contacts, des plannings à revoir au rythme des différents protocoles ... Plus que jamais, il est urgent d'améliorer les conditions de travail des directeurs et directrices. Cela passe par le recrutement d'aide à la direction pérenne, d'un moratoire sur les enquêtes, d'une augmentation du temps de décharge pour toutes les écoles. L'amélioration se doit aussi au niveau local or l'enquête ADAGE transmise au mois de janvier, tout comme celle de la DGESCO sur les méthodes de lecture, n'ont pas été un bon signal envoyé à nos collègues déjà épuisés. Le SNUipp-

FSU 13 rappelle que ces enquêtes n'ont aucun caractère obligatoire et a donné consigne de ne pas les renseigner. Monsieur le directeur académique, la FSU vous demande de veiller à la santé de vos personnels en les préservant de tout travail qui ne relève pas de la gestion de la crise. Par ailleurs, nous souhaiterions que vous définissiez le rôle exact du référent directeur puisqu'il doit « donner du temps aux directeurs et directrices », et « accompagner l'ensemble des collègues dans l'exercice de leurs missions. » (circulaire du 25/08)

En termes de décharge supplémentaire, le ministère a rendu ses arbitrages. Au plan national, seulement 38% des écoles seront concernées. Pour la FSU, ces avancées ne peuvent être qu'une première étape dans un plan qui concernerait toutes les écoles. Il faut dès à présent s'assurer des modalités de la mise en œuvre des deux jours supplémentaires pour les écoles de 1 à 3 classes. Une décharge régulière doit être mise en place afin de respecter le travail des directrices et directeurs, respectant la volonté de « sanctuarisation » du ministre.

La dotation départementale de 131 postes dans un contexte de légère baisse démographique pouvait laisser penser qu'un réel travail sur le qualitatif serait possible : rétablir des RASED complets partout, abonder la brigade de remplacement grandement mise à mal cette année, baisser les seuils ... Malheureusement la priorité nationale dédiée à la poursuite des dédoublements en Grande Section en Education Prioritaire grève un grand nombre de postes, et empêche toujours des ouvertures de classes de se faire. Seuls deux postes de brigades supplémentaires sont prévus au niveau départemental, aucun poste E malgré la forte demande des équipes. Les postes G ont disparu et les postes de psychologues (dépendant maintenant du niveau académique) sont eux aussi en nombre insuffisant ... Le SNUipp-FSU exige un plan d'urgence pour l'école qui permette de rattraper les inégalités scolaires qui se sont encore creusées depuis l'an dernier.

La question de l'école inclusive n'est pas traitée sous l'angle de la formation. Le nombre de départs en stages CAPPEI n'est pas connu à ce jour et la question d'une formation d'enseignants des classes ordinaires n'est pas abordée alors qu'elle est indispensable. La non prise en compte de l'implantation d'ULIS ou autres structures liées à l'école inclusive dans l'examen des taux d'encadrement des écoles pose le problème des conditions réelles de l'inclusion qui doit faire sa place à chaque élève. Cette année de plus, nombre de ces élèves n'ont pas les moyens AESH dont ils devraient bénéficier. La réussite de tous les élèves passe par la mise en œuvre de moyens permettant réellement de promouvoir les principes de la loi de 2005.

Le choix de la DSDEN de transformer, dans un premier temps, 5 postes de CPC EPS en CPC « adjoint » laisse présager une volonté de faire disparaître cette spécialité au sein des circonscriptions, au profit de deux postes généralistes. La FSU dénonce ce choix, qui va à l'encontre des besoins des écoles et des collègues. En effet, outre leur expertise pour les APPN et les passages d'agrément, les apports des CPC EPS sont indéniables, particulièrement car cette discipline est maintenant complètement absente de la formation initiale. L'enseignement de l'EPS ne peut s'improviser, ne serait-ce qu'en matière de sécurité, et la présence des CPC EPS est en ce sens indispensable. C'est le sens de la pétition qui vous sera adressée à l'issue du CTSD, qui a recueilli plus de 200 signatures en moins de 24 heures.

A Marseille, la question des locaux se fait toujours plus prégnante, et les taux d'encadrement ne cessent de grimper d'année en année. Ce sont à présent près de 90 écoles qui n'ont plus de locaux disponibles, sans compter toutes celles qui ont dû sacrifier BCD, salle informatique ou salle des maîtres pour effectuer les dédoublements. Le dialogue DSDEN et Municipalité devrait permettre de résoudre pour une part ces problèmes. Ce manque de locaux, héritage de décennies de délaissement des écoles ne pourra se régler dès cette année, et la question des dédoublements des GS est largement marquée.

Enfin, en référence à la circulaire du 03.07.2003, nous nous permettons de redemander les taux d'encadrement, les quotités de décharge de direction, en éducation prioritaire comme en milieu « ordinaire » qui prévalent à l'établissement de votre projet et qui nous permettront de conduire au mieux nos travaux.